



Département de la Haute-Vienne

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 25 JANVIER 2019

Jean-Claude Leblois se félicite du maintien du Rectorat à Limoges

Suite à l'annonce ce matin du Ministre de l'éducation et de la jeunesse Jean-Michel Blanquer, relative au maintien d'un Rectorat à Limoges, le Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne se félicite que les appels répétés des élus locaux pour maintenir des services publics de proximité aient été entendus.

Le fait que le Rectorat de Limoges ne soit pas vidé de sa substance est une bonne nouvelle pour la Haute-Vienne et Limoges et démontre que le combat pour l'attractivité de notre territoire n'est pas vain. Jean-Claude Leblois espère que cette première décision acte la prise en compte par le Gouvernement que l'éloignement des services publics d'Etat ne cesse d'accroître la fracture territoriale et n'est pas sans conséquence.

Contact presse :

Claire Maurice

Service communication

05 44 00 12 41